



**Agriculture Durable
de Moyenne Montagne**

Le bulletin de **L'AGRICULTURE DURABLE** de moyenne montagne

N°7 - Janvier 2019



→ **Le dossier :**
Le collectif pour changer
ses pratiques et avancer
dans l'agriculture durable !

→ L'édito

Notre métier est toujours en évolution. Le contexte, qu'il soit économique, climatique, sociétal, change. Et nos pratiques, nos fermes changent aussi. Pour ce faire, nous avons toujours besoin de références extérieures, lectures variées, propos de conseillers divers... Mais nous avons surtout besoin de nous construire une forte autonomie de décision, pour que nos choix soient bien le résultat d'une démarche personnelle, loin des « obligations » de penser et de faire qui s'imposent trop souvent à nous.

Cette autonomie personnelle se constitue bien souvent dans les discussions avec d'autres agriculteurs et agricultrices, sur un temps long, et dans une démarche suffisamment ouverte pour dépasser les habitudes de penser. C'est ce que peut apporter à chacun la participation à un groupe d'agriculteurs, quelle que soit la façon dont il s'organise. Le dossier de ce numéro montre comment se construisent et vivent ces espaces d'échanges.

De ces collectifs émergent les nombreuses possibilités individuelles de faire évoluer nos fermes, de fonder des changements, en s'appuyant sur un système de valeurs partagées. Se constituent ainsi des pratiques qui apportent une meilleure satisfaction à notre travail, à nos animaux et à nos lieux de vie. Emerge aussi la possibilité de faire connaître de nouvelles orientations à nos métiers, et ainsi de pouvoir se rencontrer en Aveyron et de partager une façon d'élever nos animaux à l'herbe, ou en PACA pour s'interroger sur ce que peut être la durabilité des systèmes maraichers.

Bonne lecture, bonne exploration et de riches changements pour vos fermes.

*Cédric Deguillaume, agriculteur en Corrèze, adhérent à l'ADAPA
(Association de Développement d'une Agriculture Plus Autonome)*

→ Sommaire

- Produire de la viande à l'herbe,
un sujet qui rassemble !.....2
- Autonomie protéique dans la Loire
et le Rhône.....3
- Recherche collective de qualité de vie et
d'autonomie au GAEC du Mûrier (Loire)...4
- Dossier :
Le collectif pour changer ses pratiques
et avancer dans l'agriculture durable !.....6
- Maraîchers économes et autonomes.....10
- Le pâturage permet de mieux résister
aux crises laitières et de faciliter
sa transmission.....11
- Transmission agricole : Impact
souhaite accompagner la transition.....11
- Les CIVAM au colloque Dephy !.....11
- Actus.....12



Produire de la viande à l'herbe : un sujet qui rassemble !

C'est dans la convivialité Aveyronnaise qu'étaient réunis les plus de cinquante participants aux rencontres sur l'engraissement des ovins et bovins à l'herbe, organisées par le réseau ADMM les 17 et 18 octobre 2018.

Depuis quelques années, des éleveurs du réseau ADMM testent et développent des pratiques d'engraissement et de finition à l'herbe de leurs animaux. Afin d'échanger sur toutes les dimensions de ces pratiques, le réseau ADMM a organisé des rencontres à destination des éleveurs. Ces 2 jours ont mobilisé bien au-delà du Massif Central, et c'est au total près d'une cinquantaine d'éleveurs qui ont participé, venus des plaines du grand ouest, du Centre et du Massif Central.

Nous avons été accueillis successivement par 2 éleveurs qui ont partagé leurs pratiques et leur stratégie de finition des animaux. Richard Bony, éleveur de brebis depuis 25 ans sur prairies temporaires essentiellement. Il élève 360 brebis et commercialise environ 400 agneaux chaque année, élevés au pâturage avec leurs mères dès la naissance et majoritairement engraisés à l'herbe. Roland Carié, éleveur de vaches Aubrac depuis les années 1980 sur prairies permanentes et estives. Il produit des génisses reproductrices et des jeunes bovins dont une partie est commercialisée en vente directe pour la restauration collective.

La rencontre entre les éleveurs a donné l'occasion de partager les contextes et les pratiques de chacun et de voir leur diversité, depuis les prairies semées de Loire-Atlantique jusqu'aux milieux embroussaillés de l'Hérault.

Que ce soit en ovin ou en bovin, la pratique de finition des animaux au pâturage soulève de nombreuses questions relatives à :

- La gestion des lots : mâles, femelles, jeunes, réformes...
- L'âge et le poids à l'abattage,
- Les types de ressources disponibles ou nécessaires pour combler les besoins de la finition,
- L'effet de la race et de la génétique : rusticité, précocité, conformation,



- L'éducation des animaux au pâturage.

Au-delà des questions purement techniques, la question des débouchés et de la commercialisation des produits majoritairement finis à l'herbe était au cœur de tous les échanges. Comment répondre (peut-on répondre) aux attentes des industriels sur la conformité des animaux finis ? Si la finition à l'herbe des agneaux implique une durée d'engraissement plus longue, quel accueil des marchés pour des agneaux de report de 12-13 mois ? ou pour du jeune bovin ? Les témoignages ont montré que des débouchés existent mais il semble que la question soit plus sensible en circuit long qu'en vente directe. L'échange entre producteur et consommateur permet sans nul doute une meilleure compréhension des pratiques de la part des consommateurs, qui en reconnaissent leurs qualités, en termes de produits et en termes d'impact de l'élevage sur l'environnement.

Dans cette idée de mieux communiquer sur ces pratiques et produits, s'inscrivent trois démarches qui ont été présentées par des éleveurs présents.

1. La création d'une marque en Gâtine pour des produits finis 100% à l'herbe qui aurait pour objectif de commercialiser en circuit long sur le territoire, ou plus loin.

2. La création et l'adhésion à une charte qui inscrit les éleveurs dans un cahier des charges « agroécologique » qui reconnaît de bonnes pratiques d'élevage mais aussi la contribution à la préservation de l'environnement et du paysage.

3. La marque « Bœuf d'herbe » qui regroupe 11 éleveurs sur plusieurs départements de l'ouest de la France pour commercialiser dans toute la France, sans intermédiaire, une viande produite à l'herbe en agriculture biologique.

C'est avec beaucoup d'envie de poursuivre les échanges, de travailler en réseau et d'aller à la rencontre d'autres exemples sur d'autres territoires que chacun a repris le chemin de sa ferme.

Une dynamique que les réseaux ADMM et CIVAM comptent bien accompagner ! ■

Lore Blondel, Réseau CIVAM

Autonomie protéique dans la Loire et le Rhône

Le début de l'aventure du « groupe autonomie protéines » dans les Monts du Lyonnais, remonte à mars 2016. Lors de son Assemblée Générale, Biolait a pris la décision que ses producteurs devaient nourrir leurs animaux avec des aliments 100% français.

Présents à cette AG avec quelques agriculteurs de la Loire, cette décision nous a motivés. De retour dans nos monts, nous avons organisé une réunion publique sur l'autonomie protéique. Environ 60 agriculteurs ont répondu présents, toutes productions confondues. Suite à cette réunion, nous avons programmé des visites « bouts de champs », chez nos voisins céréaliers et producteurs de protéagineux. Nous avons poursuivi nos découvertes par un voyage d'étude en Vendée où un premier toasteur venait d'être mis en route. Deux exploitations nous ont reçues, nous avons longuement échangé sur l'autonomie alimentaire des fermes, et vu le toasteur en fonctionnement. À la suite de ce voyage, nous avons approfondi nos recherches pour trouver d'autres modèles de toasteurs.

D'autres rencontres ont eu lieu sur le thème des mélanges céréales-protéagineux pour que chacun puisse mettre en place des essais sur sa ferme. Lors de l'hiver 2016-2017 quelques éleveurs ont acheté de la féverole toastée, dont ils ont nourri leurs troupeaux, avec des résultats plutôt satisfaisants.

Au fil des rencontres hivernales et de nos différentes recherches, nous avons trouvé un modèle de toasteur plus petit que celui vu en Vendée, moins onéreux et plus facile d'utilisation. Après plusieurs échanges avec son constructeur américain et après une visite d'un des membres du groupe sur des fermes canadiennes l'utilisant, nous avons pris la décision d'acquérir ce toasteur en avril 2017.

Une ferme du groupe décide d'investir, et les 10 autres fermes se portent caution au cas où l'appareil serait défectueux.

L'appareil ne sera livré qu'en octobre 2017 après un parcours semé d'embûches, et il ne sera vraiment en fonction qu'au début de l'année 2018 après l'obtention du certificat de mise en conformité par les douanes.

Nous avons acheté un toasteur, créé nos mélanges, mais certains membres du groupe n'étaient pas satisfaits sur la façon de trier ceux-ci. Nous avons donc suivis une journée de formation sur le triage des céréales, et un paysan du groupe a créé un prototype de trieur-séparateur. C'est ainsi que nous avons pu élaborer les plans d'un trieur-séparateur plus perfectionné que nous avons auto-construit, avec l'aide de l'Atelier paysan.

Tout ce que nous avons pu découvrir, apprendre, tester, lors de ces deux années, nous avons voulu le transmettre à d'autres paysans. C'est ce que nous avons fait lors des deux journées techniques du jeudi 30 mai et du mercredi 20 juin 2018 sur deux des fermes du groupe.

Au-delà de la formation technique acquise, au-delà de la volonté de rendre nos fermes autonomes, ce groupe nous a permis à tous de vivre une belle aventure humaine. ■

Claude Villemagne, éleveur à Chazelles-sur-Lyon (Loire)

Animation du groupe : ADDEAR42 et ARDAB

Appui technique : SPEL69 (Contrôle laitier), Atelier Paysan

Financeurs : CGET Massif Central, Agence de l'eau Loire-Bretagne / SIMA Coise, VIVEA



L'équipe organisatrice des journées portes ouvertes « autonomie protéique » de mai 2018

Recherche collective de qualité de vie et d'autonomie au GAEC du Mûrier (Loire)

Le GAEC Murier est né en 2011 de la fusion de 3 fermes qui avaient l'habitude de travailler ensemble. Elles s'associent lorsque chacune d'elle a converti sa production en bio.

La ferme est située en zone péri-urbaine, en bout de Loire, limitrophe du Rhône entre St-Étienne et Lyon. Ses 5 associés, Jean-Luc, Lionel Quentin, Laurent, Marjolaine se sont installés entre 1998 et 2014 sur des fermes existantes.

VACHES LAITIÈRES, ALLAITANTES, POULES, CULTURES

Aujourd'hui, les cinq associés assurent, sur les 263 hectares, différentes productions : lait, viande, farine, œufs. D'abord, un troupeau de 100 vaches laitières, issues de 11 races (avec une majorité de Montbéliarde et d'Abondance) produit 600 000 litres de lait livrés à Biolait. Les veaux de lait sont vendus à un paysan voisin qui découpe et commercialise. La production de viande est assurée par un troupeau de 30 vaches allaitantes. 4 à 5 bœufs ou génisses de 36 mois sont détaillés en caissettes ; les autres partent avec un négociant. Pour valoriser les vaches de réformes, le GAEC propose également des steaks hachés. 3000 poules pondeuses sont élevées en plein air, leurs œufs sont calibrés, tamponnés et vendus en direct. Enfin, la ferme produit 1 T de farine moulue par Moulin Marion et vendue en direct également.

Une grande partie des ventes sont faites aux Biocoops de la vallée et, via BioAppro (coopérative d'agriculteurs bio Rhône et Loire), qui livre des restaurants et des cantines scolaires, professionnelles et médicales. Jean-Luc explique : « nous voulions que la valeur ajoutée de la restauration collective bio reviennent bien aux producteurs. Cette organisation permet de fournir un repas complet biologique avec un seul interlocuteur. » Le GAEC dessert également 3 AMAPs.

POUR ALLER VERS L'AUTONOMIE PAYSANNE...

Les associés ont capté des sources dans de nombreuses pâtures pour un abreuvement propre et sain des bovins.

Depuis deux ans, le GAEC a intégré des protéines (soja, féverole, lupin) dans la rotation. Pour les rendre plus assimilables par les animaux, un travail avec un groupe de paysans de l'ADDEAR et de l'ARDAB a débouché sur l'achat d'un toasteur électrique qui cuit les graines à 150°C pendant vingt minutes. Mis en route début 2018, il a permis au GAEC d'atteindre une autonomie alimentaire totale. Le toasteur peut aussi être utilisé par les éleveurs du groupe à un tarif fixé ensemble, couvrant les coûts et le temps de travail des associés.

Les associés du GAEC développent les retenues collinaires pour faire face à la sécheresse et sécuriser maïs et soja.

Du côté des semences, le GAEC est autonome sur les céréales, protéagineux et maïs (variétés population, issues de sélection



ions paysannes, en lien avec le groupe « autonomie protéique » de l'ADDEAR) ; il reste à faire un travail sur les semences de prairies, prévu sur l'hiver 2018 avec l'ADDEAR.

La surface de maïs a été réduite au profit de prairies à dominante de légumineuses.

Le GAEC fait des échanges de fumier contre de la paille avec des collègues céréaliers de la plaine de Lyon.

Espèces et rotations :

- Rotation 1 : Orge Petit pois - Blé féverole - Méteil (seigle, blé orge, petit pois, féverole) - PT
- Rotation 2 : Maïs - Maïs - Céréale - PT
- PT : 8-9 espèces (graminées & légumineuses, base luzerne), durée 5 ans
- Mélanges céréaliers (2-6 espèces), pas de céréales en pur

Périodes de pâturage (vallée séchant en été) :

- Vaches Laitières : 20 mars - 20 juin
- Vaches Allaitantes : 20/3 - 15/10, avec parfois 3 mois de foin au pré

Matériel :

- La plupart en CUMA et en copropriété
- Entreprise : ensilage, moisson, pressage

CHOIX DE VIE ET ENGAGEMENTS

Outre le choix de la production biologique, le travail pour gagner en autonomie et la vente en circuits courts voire en vente directe, le GAEC est en constante réflexion sur

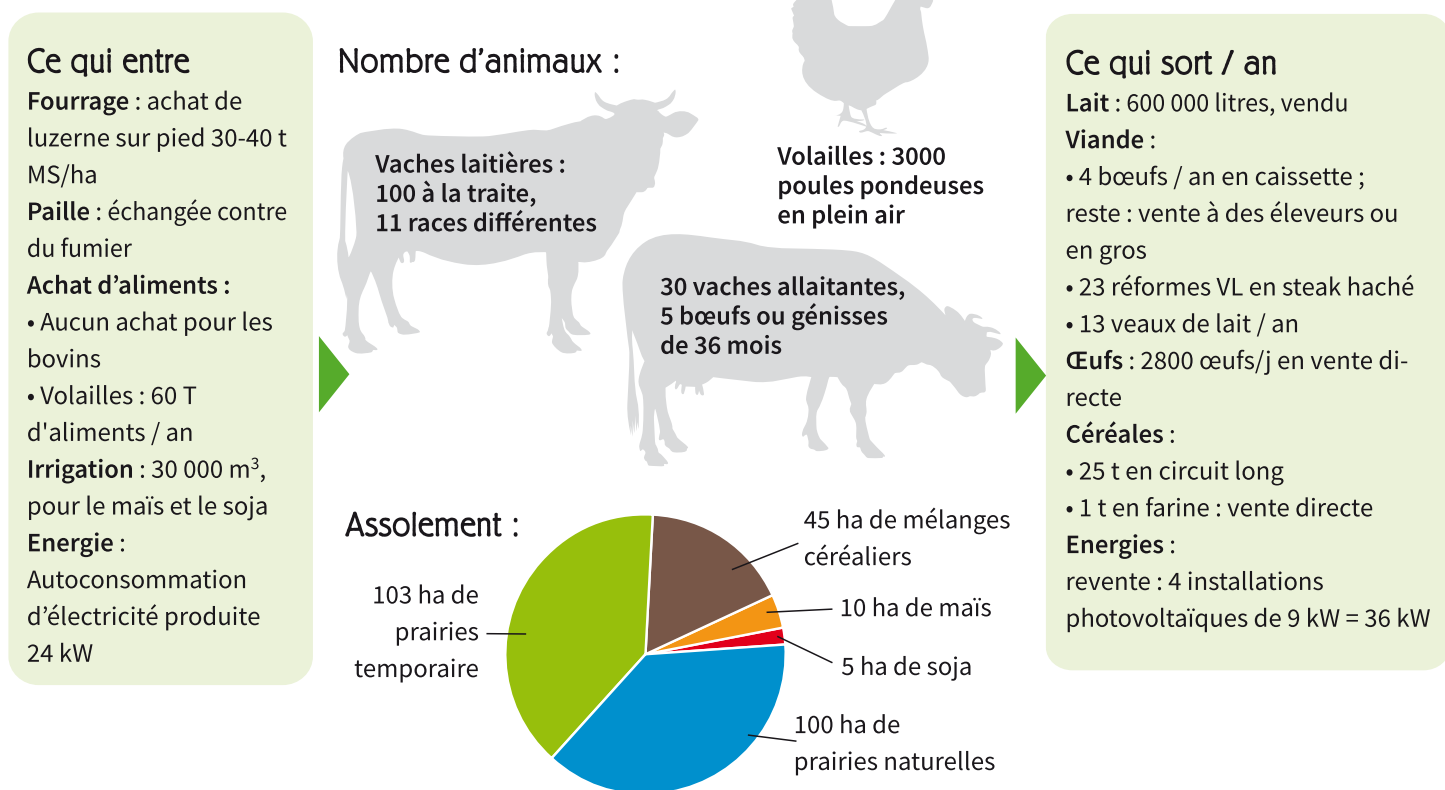
l'organisation du travail et leurs différents engagements. La réunion hebdomadaire des associés leur permet de se coordonner.

Les cinq associés sont âgés de 30 à 43 ans ; ils tentent de s'organiser pour dégager du temps pour leur vie de famille. Ainsi, ils ont un week-end sur deux de libre et terminent leur journée

deux fois par semaine à 17h.

Les associés sont chacun engagés dans différentes structures agricoles. On compte un président de CUMA, 3 participants actifs de Bio A Pro (approvisionnement de la restauration collective) et de l'ADDEAR de la Loire (maïs population, protéines), un administrateur de la SAFER, et plusieurs

adhèrent à la Confédération paysanne. « Tous les copains sont là-bas, et puis ils avaient une meilleure écoute pour notre petit problème avec l'A45... » explique Laurent.



Éléments économiques

- Total des aides : 80 000 €
- Annuités : 111 000 €
- EBE : 274 000 €
- CA : 624 000 €
- Total des prélèvements privés : 100 000 €/an

Projets / marges de progrès

- Faire ses semences de prairies
- Consommation d'énergie : stocker de l'électricité ; investir dans des véhicules électriques ?
- Moins labourer, essais en TCS
- Planter des arbres (agroforesterie)
- Projet de plateforme de compostage avec la commune, les cantines, déchets verts

DE L'INTÉRÊT DU COLLECTIF ET DE L'ENTRAIDE : SE MOBILISER AUTOUR D'UN OBJECTIF COMMUN

Il existe, depuis 30 ans, un projet de seconde autoroute entre St-Etienne et Lyon, parallèle à l'autoroute existante. La lutte contre ce projet et pour des alternatives mobilise beaucoup d'énergies citoyennes entre 2016 et 2018, et le projet est finalement abandonné fin octobre 2018.

« L'A45, ici, elle partagerait tout simplement la ferme en 2, elle ferait aussi disparaître 7 à 10 hectares sous le bitume. » Le GAEC s'est donc investi dans le collectif paysan pour lutter contre le projet... Laurent explique « Ça nous a fédéré cette affaire, on se mobilisera pour d'autres choses maintenant. Et puis au niveau agricole, on prend conscience qu'on ne prend pas le temps d'échanger. » Le collectif s'interroge donc : comment recréer du lien ? Imaginer des temps réguliers de travail en commun sur une ferme – et soutenir l'installation. « On a un rôle à jouer dans l'accompagnement des jeunes, par exemple, en janvier, on a des chantiers chez N. et AL, pour les aider à installer leurs serres ». ■

Le collectif pour changer ses pratiques et avancer dans l'agriculture durable !

Le collectif est la marque de fabrique des réseaux CIVAM et ADMM ! Mais quels sont ces collectifs ? Qu'est-ce qui s'y joue ? Quels sont les enjeux pour qu'ils existent et permettent aux agriculteurs d'évoluer dans leurs pratiques ?

DES COLLECTIFS DIVERS QUI ÉVOLUENT...

Les groupes de nos réseaux rassemblent des agriculteurs sur un territoire donné. Ensemble, ils recherchent des réponses aux questions qu'ils se posent sur leur ferme, d'ordres technique, organisationnel, économique... Formalisés au sein d'une structure juridique propre ou non, ces groupes sont à géométrie variable. Le plus souvent un « noyau dur » de membres garantit son fonctionnement. D'autres personnes gravitent autour en participant de manière plus ponctuelle. Les groupes ont vocation à intégrer de nouveaux participants à chaque instant.

Leur fonctionnement est souple et dépend de la volonté même de ses membres, ce qui conduit ces collectifs à évoluer selon les besoins des agriculteurs eux-mêmes. Ils sont amenés à grossir, à aller vers de nouvelles thématiques, à marquer des pauses, et à se réunir pour différents types de rendez-vous.

Le collectif se rassemble autour de différents objets, allant de l'échange de pratiques et de connaissances ayant vocation à faire avancer chaque membre sur sa ferme, à la réalisation d'actions communes comme la valorisation de déchets verts issus d'une collectivité, la création d'outils de transformation ou

de commercialisation ou le partage de terres pour la culture ou l'élevage.

La motivation principale des agriculteurs membres de ces collectifs est la recherche d'autonomie décisionnelle et l'affranchissement du conseil agricole et des prescripteurs en tout genre.

« La particularité du CIVAM, c'est de s'adapter à chaque situation des agriculteurs : qu'ils soient en altitude/pas en altitude, qu'ils aient envie de travailler beaucoup ou pas beaucoup... Les conseils qu'on donne ne sont pas reproductibles, ils s'adaptent au contexte de chacun. » (Jacques, agriculteur en Corrèze)

➤ De la trajectoire individuelle à la vie d'un collectif

« Je suis arrivé au CIVAM par une formation sur la vente directe de viande. Du coup, j'ai reçu les programmes de formation du CIVAM et j'ai vu qu'il y avait des journées sur l'herbe. J'ai participé à une première demi-journée d'échanges, c'était intéressant, bien qu'il y avait un grand écart entre les terres des fermes que nous avons visitées et mes terres. J'ai quand même continué à aller aux rencontres même si je ne me sentais pas mûr, j'étais encore dans l'optique de faire de l'herbe sur mes terres hydromorphes.

Puis, toujours dans le cadre du CIVAM, je suis allé à une journée sur les zones humides. Et là tac, y'a tout qui s'est enchaîné. Nous avons fait des rencontres avec d'autres agriculteurs, et comme il y avait des moyens pour de l'animation, nous avons pu avancer sur le partage des savoirs et l'intégration de ces milieux atypiques dans les systèmes herbagers classiques. Et d'un sujet qui posait question, que nous traitions séparément, il s'est pleinement intégré dans les systèmes herbagers sur lesquels nous travaillons depuis le début à l'ADAPA. Les milieux semi-naturels sont devenus des milieux « normaux », ils sont rentrés dans la chaîne de pâturage.

Ensuite les rencontres se sont diluées, le travail a été bien avancé et il continue en autonomie sur les fermes ou sous d'autres formes... Dans l'espace de l'ADAPA¹ il y a des thématiques qui émergent pour se rencontrer, comme par exemple l'herbe et les cultures, puis il y a des possibilités de financements donc on creuse le sujet, puis ça peut continuer en indépendance... »

Cédric, éleveur, membre de l'ADAPA en Limousin

¹Association de Développement d'une Agriculture Plus Autonome



Sylvie Jouve, Jean-Pierre Chassang et Jean-Luc Rollin (membres du GIEE animé par la Cant'ADEAR)

➤ Un collectif structuré pour aller plus loin

Dans le Cantal, c'est l'envie de défendre une « agriculture de terroir » qui réunit 8 éleveurs depuis 2016 dans un collectif labellisé GIEE (Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental).

« Respecter les animaux, la flore, produire, pas forcément beaucoup, mais pour en vivre. Ça c'est ce qu'on défend. [...] Aujourd'hui, on ne subit pas notre métier, on fait ce métier parce qu'on a eu envie de le faire, on le fait comme on veut, loin des sentiers battus, parce que c'est pas du tout ce qui est prôné. Mais on est bien dans ce qu'on fait et en plus on le revendique. »

Jean-Pierre, éleveur, membre de la Cant'Adear

« L'idée du collectif est née suite à des réflexions, des formations, des envies communes... Il s'agissait de se réunir autour de thèmes qui nous tenaient à cœur, échanger, s'enrichir les uns les autres, s'entraider et surtout ne pas rester seul, chacun de notre côté. L'idée de former un GIEE, elle vient plutôt de la Cant'Adear.

La thématique de l'engraissement à l'herbe nous est venue logiquement, puisque c'est quelque chose qui nous réunissait tous, éleveurs bovins, caprins, ovins ... Avec ce souci d'avoir des connaissances en amont, grâce aux formations, et de valoriser les animaux en aval. Et ce GIEE nous a permis une certaine reconnaissance, une façon de s'officialiser, sortir de l'anonymat, montrer l'émergence du groupe. Il nous a aussi surtout permis de se structurer, parce que sans la Cant'Adear, on ne serait pas allé si loin. Le GIEE nous a permis de constituer un noyau dur, au sein duquel on partage les mêmes préoccupations et valeurs. On a même décidé d'aller plus loin, en créant notre propre association, "Erba de prat", pour la commercialisation de nos produits et qui intègre aussi des maraîchers. Elle constitue pour nous un aboutissement en ce qui concerne le problème de commercialisation. Le but était de regrouper des personnes, se questionner sur cette problématique qu'est la commercialisation, pour pouvoir finalement commercialiser plus sereinement, ensemble, en mettant en avant les valeurs qui nous animent. »

Sylvie, éleveuse, membre de la Cant'Adear

...DES PRATIQUES QUI CHANGENT !

Le collectif est un véritable catalyseur dans l'évolution des pratiques agricoles et la mise en place de projet. Dans un contexte où les pratiques agricoles conventionnelles sont remises en cause, où les agriculteurs doivent s'adapter aux attentes de la société et aux exigences des marchés concurrentiels, le collectif est un espace privilégié d'échanges et de réflexions.

Changer est un processus complexe, personnel et souvent long. Le changement de pratiques chez les agriculteurs demande de surmonter de nombreux freins. Ces freins sont d'ordre technique : recherche de nouvelles pratiques adaptées, de références techniques, de garanties de réussite... Ces freins sont aussi d'ordre psycho-social : perte de repères (changement de critères de réussite), marginalisation vis-à-vis des voisins, inconfort d'avancer dans l'inconnu, risque de se tromper...

Au sein d'un collectif, les expériences des uns viennent répondre aux questions des autres. D'une part, les agriculteurs les plus expérimentés sur une pratique peuvent apporter des témoignages pertinents pour les autres. D'autre part, les recherches de solutions sont collectives. Le groupe est un lieu de construction de nouveaux savoirs, adaptés au contexte de chacun.

Même si le changement se passe individuellement, le collectif apporte soutien et réassurance dans un cadre bienveillant sans jugement. "Le fait d'en discuter avec d'autres agriculteurs, ça aide et ça encourage." (Elie, agriculteur en Haute Vienne).

➤ Solidarité et spontanéité : ingrédients d'un collectif dynamique

Au départ, il y avait Jean-Claude et Patricia, qui s'installent dans le village de Chazeaux avec l'envie de développer une activité agricole, tout en travaillant et partageant avec d'autres. C'est dans cet esprit qu'ils ont construit leur miellerie il y a près de 30 ans : « ce bâtiment a toujours eu vocation à être un lieu ouvert pour accueillir différents travaux » (Alban, producteur membre du collectif). Un lieu que se sont appropriés les autres membres du collectif et qui s'est étoffé au fil des années et des installations successives.

Issus d'horizons divers et ayant fait le choix de venir s'installer en Ardèche pour y vivre et, pour certains, de développer une activité agricole, les membres de ce collectif ouvert ont d'abord monté un marché de producteurs, pour commercialiser leurs produits et apporter de la vie et de la fête dans le village.

« Le collectif reste informel, il repose sur l'entraide et la solidarité. Il fonctionne car sa forme lui permet de conserver la spontanéité de chacun. On ne cherche pas à cadrer le fonctionnement mais à répondre aux besoins. »

Aujourd'hui, le collectif continue d'avancer dans la mise en œuvre d'actions communes avec l'agrandissement de la miellerie de Jean-Claude et Patricia pour y accueillir une calibreuse à châtaignes, une presse à jus de fruits... qui pourront servir à tous. Même s'il reste informel, le collectif se réunit régulièrement pour échanger sur tous les projets, individuels et collectifs. 7 de ses membres ont également un lien privilégié avec le CIVAM 07 dans le cadre de la participation à De ferme en ferme® ou pour l'organisation d'événements culturels sur les fermes.

➤ Le collectif pour lever la tête et construire en commun

« Etre en collectif c'est également se donner les possibilités d'insérer sa production dans un paysage agricole, et de faire également évoluer sa production grâce à son environnement, en s'imprégnant des compétences des autres. »

« Mes premiers contacts avec les CIVAM n'ont pas été fantastiques, mais je suis resté par l'intermédiaire des formations et des rencontres que j'ai faites. Les formations m'ont permis de changer ma vision des choses dans l'agriculture, j'étais vigneron à ce moment-là et ça m'a permis de découvrir autre chose, d'autres personnes qui m'ont aidées à m'orienter sur de nouvelles manières de travailler. Ça m'a apporté de la connaissance du monde

agricole, du monde politique, du monde rural surtout quand j'étais administrateur.

Grâce à ces rencontres j'ai pu arriver à être ce que je suis maintenant, un poly-agriculteur, avec plusieurs productions, plusieurs compétences. La rencontre avec d'autres types de production que la mienne ça c'est super important parce qu'on n'a pas forcément les mêmes types de production mais on a souvent les mêmes types de problèmes. Le collectif t'apporte souvent des solutions, qu'il faut savoir adapter à sa façon. Mais si tu as des problèmes tu peux en parler. Enfin le collectif c'est aussi déployer les réseaux, parce que chacun a ses propres réseaux de connaissances, et quand on est tous ensemble du coup on les démultiplie, et c'est ça qui fait notre force ! »

Benoît, adhérent et administrateur CIVAM

GRÂCE À L'IMPLICATION DE LEURS MEMBRES

Chaque groupe a un fonctionnement propre et ce sont les membres qui le définissent. Il en va ainsi du groupe dit complètement « autonome » c'est-à-dire qui ne bénéficie pas d'accompagnement, aux groupes qui s'intègrent dans des dispositifs locaux, régionaux ou nationaux, en passant par ceux qui s'inscrivent dans des démarches de labellisation (GIEE -Groupement d'Intérêt Economique et Ecologique, notamment).

Quoiqu'il en soit, il faut de l'énergie pour faire vivre et fonctionner ces collectifs ! Dès lors qu'un groupe souhaite s'inscrire dans un programme de

développement public, rechercher des moyens de fonctionner via la sollicitation de financements publics et/ou privés, il est nécessaire que des membres puissent gérer ces demandes et représenter le collectif.

De surcroît lorsque les participants d'une dynamique collective souhaitent formaliser leur groupe, se fédérer, accompagner l'émergence d'autres collectifs ou pouvoir s'appuyer sur les compétences d'animateurs, l'implication des agriculteurs est indispensable.

« Le poste d'administrateur c'était aussi prendre des responsabilités, parce qu'on ne peut pas prendre toujours sans s'investir. » (Benoît, administrateur à la FRCIVAM Auvergne).

ET À L'ACCOMPAGNEMENT DES ANIMATEURS

Souvent en rupture avec le modèle habituel du développement agricole, les salariés de nos réseaux qui accompagnent les collectifs n'endossent pas le rôle de conseiller ou technicien, mais d'animateur ou d'accompagnateur.

La fonction du collectif est de permettre l'émancipation intellectuelle de ses membres. Ceux-ci n'attendent pas un conseil technique prescriptif, mais au contraire l'occasion d'acquérir l'autonomie décisionnelle, grâce à l'appui et aux savoirs du collectif lui-même.

C'est le rôle de l'animateur Civam d'accompagner cette quête d'autonomie. Cheminant à côté des membres du groupe, il a pour rôle de mettre en musique, de faire vivre le collectif.

Ainsi, il assure l'organisation des rencontres, met du lien entre les membres entre les rencontres, anime les échanges. Son rôle est également d'interroger, bousculer, susciter les questions et émettre des suggestions, favorisant ainsi la mise en mouvement des agriculteurs. Dans des groupes existant depuis quelques temps, il accompagne également l'accueil de nouveaux membres.



Les membres du collectif de Chazeaux en Ardèche

Dans des groupes émergents, il apporte des ressources (documentations, interventions de personnes extérieures...) qui nourrissent le groupe et alimente sa propre réflexion.

Par ailleurs, l'animateur CIVAM a souvent un rôle important dans la définition de l'objet d'un groupe, sa traduction en projet opérationnel et la recherche de moyens pour le mettre en œuvre auprès de partenaires et financeurs.

Le métier d'animateur est un métier à multiples facettes. Le réseau CIVAM a choisi depuis déjà de nombreuses années d'accompagner la montée en compétences des animateurs-accompagnateurs de groupes dans et en dehors du réseau et de communiquer sur les enjeux de reconnaître ses spécificités. Ainsi, les Civam capitalisent les expériences et savoir-faire des animateurs du réseau, participent à des projets partenariaux de recherche et développement autour de l'accompagnement des collectifs d'agriculteurs et investissent dans la formation et l'échange entre animateurs. ■

*Lore Blondel, Réseau CIVAM,
Laure Crova, FRCIVAM Limousin,
Juliette Piau, Cant'ADEAR,
Delphine Girard, FDCIVAM 07,
Corinne Mellet, FRCIVAM Auvergne.*

➤ **Animateur : un métier multi-casquette, au service du collectif**

« Je suis animateur du CIVAM Empreinte depuis 2014. C'est un groupe d'éleveurs qui se reconnaît en tant que groupe. Les membres s'impliquent, c'est plus qu'un réseau. L'objet premier du groupe est l'échange de pratiques et de savoir-faire, le développement de nouvelles compétences et la diffusion des pratiques pour l'élevage en plein air et le pâturage de milieux naturels. Le groupe est amené aujourd'hui à développer des chantiers en commun, tels que la transhumance par exemple. Ma posture en tant qu'animateur est celle de l'accompagnant. Je ne suis pas conseiller ou technicien. Je ne pousse pas, je ne me substitue pas. J'accompagne, dans les différentes étapes et actions du collectif et avance avec les membres du groupe dans toutes mes missions.

J'anime les journées techniques en aidant à la formulation des questions, des idées par les éleveurs. Je creuse les sujets selon leur demande et ne crée pas de besoin.

Mon rôle d'animateur est aussi d'amener le groupe à regarder ailleurs. Pour cela je travaille beaucoup en réseau. Cela passe par l'organisation de journées avec le groupe, l'implication dans des projets à différentes échelles, locales, régionales, nationales. Ces collaborations nourrissent les réflexions et les actions du groupe et contribuent à la diffusion des pratiques des éleveurs. Ma mission est aussi d'accompagner le groupe dans la recherche de moyens financiers pour développer ses actions : faire une veille sur les dispositifs de financement, animer les discussions des membres du groupe pour formaliser les projets et les rédiger, faire l'interface avec nos financeurs.

Le métier d'animateur est multi-casquette ! et demande toute une palette de compétences. J'échange régulièrement avec d'autres animateurs. C'est important et cela fait partie de mon boulot d'aller chercher des ressources auprès de mes pairs pour mieux accompagner le groupe. »

Témoignage de Didier, animateur du CIVAM Empreinte en Occitanie

Le réseau des CIVAM, fondé sur les valeurs humanistes de l'éducation populaire, repose sur la création d'innovations dans les groupes, l'échange et la diffusion des expériences. Le travail avec d'autres réseaux et structures favorise l'essaimage des nombreuses initiatives dans et en dehors du réseau. Ayant observé que les transformations sont efficaces lorsqu'elles sont portées par les acteurs eux-mêmes et que le collectif favorise la mise en mouvement et le changement, Réseau CIVAM œuvre pour renforcer la reconnaissance et le soutien des collectifs d'agriculteurs dans le développement agricole.

Depuis plusieurs années, Réseau CIVAM s'implique, avec ses groupes et en collaboration avec d'autres réseaux (CUMA, TRAME, ADDEAR) dans des projets de recherche et développement sur les collectifs dans la transition agroécologique. Ainsi, le projet CAP VERT (projet lauréat de l'appel à projets « Innovation et Partenariat » 2013 du Casdar¹) a permis d'approfondir la compréhension des reconfigurations de l'action collective entre agriculteurs, des complémentarités entre les différentes formes de coopérations et de leurs liens avec la transition agroécologique. Le projet Collagro (projet lauréat de l'appel à projet MCDR² en 2015) a apporté des éléments complémentaires en termes de connaissance de ces collectifs et d'outils pour les accompagner. Il a également permis d'explorer les moyens existants dans les politiques publiques pour les soutenir et commencer à imaginer d'autres fonctionnements. Ces travaux ont contribué à l'élaboration de propositions pour la reconnaissance des collectifs lors des états généraux de l'alimentation et dans la cadre de la loi Alimentation.

¹Casdar : Compte d'Affectation Spécial pour le Développement Agricole et Rural du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

²MCDR : Mobilisation Collective pour le Développement Rural, financé par le Réseau Rural Français et le Fond Européen Agricole pour le Développement Rural

Maraîchers économes & autonomes

Parties à la rencontre des systèmes maraîchers économes & autonomes d'AD Méditerranée, les journées nationales SPEA 2018 ont permis d'accéder à des expériences fortes et d'ouvrir un chantier qui appelle tous les producteurs motivés.

Les journées de rencontres SPEA étaient (fort bien) accueillies par le GRCivam Paca à Cavaillon les 25 et 26 septembre, dans un territoire marqué par une rapide déprise agricole, bien qu'il recèle un vrai potentiel productif ! C'est ce que prouvent les maraîchers des Civam, à travers leur système de production et de commercialisation.

TRAITEMENT « RAISONNABLE »

Thierry, maraîcher sur 7 ha avec l'aide d'1,5 ETP salarié, vend 100% de sa production via un marché mais surtout via le magasin de producteurs dont il est à l'initiative. Diversification et économie sont les principes qui le guident : 4 productions par parcelle, 3 cultures par rang, 2,5 t de fumier séché par ha, désherbage mécanique et arrêt du labour. « Je suis passé de traitement raisonné à traitement raisonnable, c'est-à-dire quasi pas de traitement ! ».

Installé il y a 30 ans, Thierry a longtemps produit des fruits à pépins vendus aux grossistes au marché d'intérêt national (MIN) de Cavaillon. Après des incidents climatiques et le déclin de la filière arbo, il s'est retrouvé en grosse difficulté financière et a choisi de changer de système : « Ras le bol d'abandonner mon produit au MIN et de perdre ma valeur ajoutée ». Accompagné par Solidarités Paysans, il s'oriente vers le maraîchage et la vente directe. « C'est une autre manière d'appréhender le travail, c'est pas le rendement ou l'aspect visuel, mais la qualité gustative et l'attrait des consommateurs ».

MA PLUS GRANDE FIERTÉ

« Aujourd'hui je suis satisfait : j'ai maintenu ma ferme, le foncier agricole, ma maison ! J'ai créé le magasin coopératif de

producteurs pour pas que d'autres se retrouvent dans ma situation. C'est ma plus grande fierté : on a permis 4 installations et construit un outil pour reprendre la main sur notre commercialisation. Il me reste encore 3 ans pour rembourser mes dettes et après les perspectives seront meilleures pour... partir en retraite. Je travaille à mon projet de transmission. »

HEUREUSE AVENTURE

Installé depuis 2012, Nicolas, lui, a mis en place un verger-maraîcher sur 1,5 ha. « L'arbre a un effet climatique, améliore la fertilité et structure l'espace, ce qui me facilite la planification des mises en culture. Mon système de production repose sur mon débouché : le magasin de producteurs. C'est l'idéal pour livrer peu mais régulièrement, et je peux fixer moi-même mes prix à mon coût de revient. C'est une astreinte de tous les jours mais le job est valorisant, l'aventure est heureuse ». Pendant les visites, les échanges ont porté sur la pénibilité du travail et l'astreinte, trop souvent sous-estimées, mais aussi sur les prix : qui les fixe et comment ? Question au cœur de l'autonomie économique des maraîchers !

CHANTIER OUVERT

Mais au fait, c'est quoi un SPEA en maraîchage ? Sur quels critères s'appuyer pour les caractériser ? Pourquoi et comment les soutenir ? Les paysans et animateurs du Réseau Civam ont commencé à défricher ces questions qui ne demandent qu'à être approfondies avec les maraîchers du Réseau qui le souhaitent ! Vous souhaitez participer à ce travail ? Contactez Maÿlis Carré et Goulven Le Bahers.

Romain Dieulot, Réseau Civam.



Le pâturage permet de mieux résister aux crises laitières et de faciliter sa transmission

Même si la chute du prix du lait impacte tous les producteurs, l'éleveur laitier herbager résiste mieux grâce au pâturage. Tel est le constat de l'Observatoire technico-économique du Réseau Civam sur l'exercice 2016 pour les systèmes bovin lait spécialisés du Grand Ouest.

Même en contexte difficile, les systèmes herbagers dégagent plus de résultat au litre de lait produit et à l'actif. En moyenne 9 500 € de plus qu'au RICA (+ 142 %) avec 95 000 L de lait en moins. Ce n'est ni le volume produit, ni l'investissement qui font le revenu mais bien la richesse créée. Les fermes herbagères ont ainsi une capacité à maintenir et développer l'emploi agricole dans les territoires ■

Pour télécharger la plaquette : <http://www.agriculture-durable.org/lagriculture-durable/observatoire-technico-economique/>
Contact : Romain Dieulot, Réseau CIVAM, romain.dieulot@civam.org, 02 99 77 39 24

Transmission agricole : Inpact¹ souhaite accompagner la transition

« En Mayenne, une très grande part des agriculteurs bio partiront à la retraite dans 5 à 10 ans. La transmission des fermes et leur maintien en agriculture biologique est un enjeu majeur. C'est possible mais nécessite pour chaque partie, cédants et repreneurs, d'être ouvert à des changements. » Simon, animateur du CIVAM bio 53.

C'est pour rencontrer d'autres acteurs et imaginer ce qui peut être fait ensemble pour la transmission des fermes que le CIVAM bio 53 a participé à une journée d'échanges et témoignages à Sacé le 17 octobre 2018. Cette journée, qui a réuni agriculteurs_cédants et repreneurs, associations de développement agricole et collectivités territoriales, s'inscrit dans un cycle de rencontres organisé par le collectif Inpact national dans le cadre du programme AITA (pour l'Accompagnement à l'Installation et la Transmission en Agriculture). ■

Pour plus d'informations, contacter Ludovic Mamdy à Réseau CIVAM, ludovic.mamdy@civam.org, 01 44 88 98 59

¹ Le collectif Inpact nationale (« Initiatives Pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale ») réunit l'InterAFOCG, la FADEAR, Réseau CIVAM, Accueil Paysan, le MRJC, Terre de Liens, L'Atelier Paysan, Nature et Progrès, le MIRAMAP Solidarité Paysans, et Nature et Progrès.

Les CIVAM au colloque Dephy !

Les CIVAM étaient présents les 13 et 14 novembre 2018 au colloque organisé par le réseau DEPHY² ! 2 jours au cours desquels les démarches et résultats (baisse de l'utilisation des produits phytosanitaires) du réseau Dephy ont été présentés à près de 500 personnes, conseillers, coopératives, pouvoirs publics. A cette occasion, les CIVAM sont intervenus à 2 reprises sur l'approche globale des systèmes économes et autonomes et le travail avec des étudiants de lycée agricole, agriculteurs de demain. ■

Contact : Maylis Carré, Réseau CIVAM, maylis.carre@civam.org, 06 44 08 79 59

² Dephy : réseau de fermes du plan Ecophyto, expérimentant la réduction des produits phytosanitaires.

→ FORMATIONS ET JOURNEES D'ECHANGES

👉 OBSALIM « réglage alimentaire des bovins et caprins par l'observation des animaux »

Les 12 et 19 février, dans la Loire (lieux à préciser)

Contact : Addear 42

👉 Rallye laine dans l'Hérault (Obsalim)

Date à préciser janvier/février

Contact : CIVAM Empreinte

👉 Choix techniques pastoraux et économies

Date à préciser en février, Aude ou Hérault

Contact : CIVAM Empreinte

👉 2 journées techniques sur le pâturage des bovins et des ovins en zone sèche et 1 journée d'échange « Le

bien-être animal : c'est quoi ? comment fait-on au quotidien »

Dates et lieu à préciser, février et mars, Aude ou Hérault

Contact : CIVAM Empreinte

👉 Gestion de la fertilité du sol

Intervenant Jean-Paul GARBARD, 18 février en Aveyron

Contact : APABA

👉 Les prairies à flore variée

Concevoir une prairie adaptée à ses besoins et résultats d'expérimentation

Date à préciser en fin mars, en Aveyron

Contact : APABA

👉 Les huiles essentielles pour soigner les plantes

Avoir les clés pour mettre en place une

approche respectueuse mais aussi très efficace, à court et long terme, face aux ravageurs. Intervenant : Eric PETIOT

Les 16 et 17 février, secteur Massiac ou Aurillac

Contact : Cant'Adear

👉 Soigner les plantes par les plantes - Niveau 2

Public : maraichers, arboriculteurs, viticulteurs, producteurs PPAM.

Comprendre les paramètres qui influencent le vivant pour mettre en place sa stratégie d'intervention sur le sol et les plantes.

Intervenant : Eric PETIOT

Les 12 et 13 mars, secteur Massiac ou Aurillac

Contact : Cant'Adear

A venir !



Festisane - fête des plantes aromatiques et médicinales, 2^e édition
samedi 6 avril 2019 au château de Pluvy à Pomeys (69)

A l'initiative des producteurs et animateurs de l'Herbier des 3 Monts et G'reine des prés (Monts du Lyonnais, du Forez et du Pilat) : marché de producteurs, forum d'associations, expositions, balades botaniques, ateliers et conférences, concerts... Plus d'infos sur la page facebook « Festisane ».



Assemblée générale de Réseau CIVAM
le 16 avril à Paris



La France De ferme en ferme
27 et 28 avril 2019

De ferme en ferme[®] est un événement porté par le Réseau CIVAM qui se déroule chaque année le dernier week-end d'avril. Les fermes participantes, engagées dans une démarche d'Agriculture Durable, ouvrent leurs portes au grand public. Les agriculteurs-trices vous feront découvrir leurs fermes, leurs activités et déguster leurs produits.

Et cette année, venez fêter la 20^{ème} édition en Ardèche !

Pour plus d'informations :

<https://www.defermeenferme.com>

→ ADMM, qu'est-ce que c'est ?

Le réseau Agriculture Durable de Moyenne Montagne (ADMM), ce sont des paysans du Massif Central qui souhaitent vivre de leur métier en maîtrisant leur système de production de manière autonome, produisant des produits de qualité, réduisant les intrants, limitant leur impact sur le milieu et construisant des solutions adaptées à leur contexte, tout en s'appuyant sur l'expérience collective.

Retrouvez-nous !

Contacts des structures qui portent depuis 2009 le réseau Agriculture durable de moyenne montagne :

Réseau CIVAM - coordination : 01 44 88 98 58 - lore.blondel@civam.org
FRCIVAM Auvergne : 04 73 61 94 04 - mellet.civam@wanadoo.fr
FRCIVAM Occitanie : 04 11 73 18 01 - meunerie.frcivamlr@gmail.com
FRCIVAM Limousin : 05 55 26 07 99 - denis.alamome@civam.org
CIVAM Empreinte : 06 44 03 62 33 - empreinte.civam@gmail.com



Publications du réseau et des amis



Histoires de transmissions. Témoignages de paysans et paysannes des Monts et Coteaux du Lyonnais
Addear 69 et Addear 42

<http://www.agriculturepaysanne.org/files/18-12-recueil-histoire-de-transmissions-VERSION-WEB.pdf?1542979119>

Emissions de gaz à effet de serre et fertilisation azotée - initiatives collectives et territoriales

RAC et Réseau CIVAM



Le secteur agricole émet 20% de gaz à effet de serre sur le territoire français (environ 100 millions de tonnes éqCO₂). Près de la moitié de ces émissions sont dues à la fertilisation azotée. Face à ce constat, le Réseau CIVAM et le Réseau Action Climat (RAC) ont souhaité mettre en avant des actions, souvent portées collectivement dans les territoires, qui apportent des solutions concrètes. Cette publication a pour objectif de faire la lumière sur l'état des connaissances relatives aux émissions de gaz à effet de serre liées à la fertilisation azotée et aux politiques et mesures liées, de décrire de façon complète sept initiatives collectives locales et d'identifier les freins rencontrés et de dégager des recommandations en matière de politiques publiques.

Publication disponible auprès de :

Goulven Le Bahers, Réseau CIVAM, goulvenlebahers@civam.org
01 44 88 98 61 ou en téléchargement sur

https://reseauactionclimat.org/wp-content/uploads/2018/02/emissions-de-gaz-a-effet-de-serre-et-fertilisation-azotee_initiatives-collectives-et-territoriales.pdf

Ours

Rédactrice en chef : Lore Blondel

Rédacteurs : Cédric Deguillaume, Claude Villemagne, Carl Waroquiers, Laure Crova, Corinne Mellet, Delphine Girard, Juliette Piau, Romain Dieulot, Maÿlis Carré

Autres membres du comité de rédaction : Magali Gascoin, Jeanne Guihéneux, Didier Gomes, Elodie Butin, Delphine Cubizolle

Mise en page / maquette : Terre Nourricière



Avec la contribution financière du conseil d'administration agricole d'agriculture durable en région

